

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES – Les données ouvertes améliorent l'accès à l'information en matière d'éducation postsecondaire dans les Maritimes : la CESPM ouvre davantage ses sources de données ouvertes

Le 26 mai 2015

Pour tenir compte des tendances en matière d'ouverture des données et pour joindre encore plus d'intervenants, la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) diffuse ses ensembles de données ouvertes sur les inscriptions et les grades universitaires décernés dans un plus grand nombre de formats.

« La CESPM est un chef de file dans le domaine des données ouvertes depuis des années, a affirmé la directrice générale de la Commission, Mireille Duguay. Dans le cadre de son mandat, la Commission rend accessibles des sources d'information à valeur ajoutée aux gouvernements, aux établissements d'enseignement postsecondaire, aux étudiants et à toute la population, afin d'élargir le dialogue sur les questions et les possibilités liées l'éducation postsecondaire dans les Maritimes. De nombreux ensembles de données peuvent déjà être obtenus en format Excel en consultant le site Web de la Commission. Pour suivre les dernières tendances et les pratiques exemplaires en ce qui a trait aux données ouvertes, et pour en assurer une plus grande diffusion, nous avons décidé d'offrir ces ensembles de données en format CSV lisible par ordinateur. »

Voici les ensembles de données qui seront offerts sous forme lisible par ordinateur :

- Inscriptions agrégées selon la province d'études, l'établissement, le régime d'études, le type de programme, le genre de sanction d'études, le niveau d'études, le domaine d'études, le sexe, le groupe d'âge (par intervalle 5 ans) et le statut d'immigrant.
- Inscriptions agrégées selon la province d'études, l'établissement, le régime d'études, le type de programme, le genre de sanction d'études, le niveau d'études, le domaine d'études et la province de résidence permanente.
- Diplômes décernés agrégés selon la province d'études, l'établissement, le genre de sanction d'études, le type de programme, le niveau d'études, le domaine d'études et le sexe.

La Commission se conforme également aux pratiques exemplaires en offrant une licence officielle qui permet l'utilisation des données. Les données seront toujours disponibles en format Excel.

Le but de la diffusion des données ouvertes est de favoriser l'analyse des questions importantes et de susciter le débat à leur égard par les intervenants de la Commission.

« De nombreuses personnes qui veulent utiliser les données le font déjà dans leur forme actuelle, a ajouté M^{me} Duguay. En déclarant de façon manifeste que les données sont ouvertes et en les offrant en format lisible par ordinateur, nous pouvons attirer un plus grand nombre d'utilisateurs puisque nous pouvons les afficher sur plusieurs sites Web, lesquels fournissent des liens à des ensembles de données ouvertes. Nous espérons qu'en mettant les données lisibles par ordinateur sur les inscriptions et les grades universitaires décernés à la disposition des utilisateurs actuels et futurs, ceux-ci seront amenés à exploiter les données afin de trouver de nouveaux moyens pour améliorer l'enseignement postsecondaire dans les Maritimes. »

Pour obtenir la licence et les données, il suffit de consulter le site
<http://www.cespm.ca/research/maritimeuniversitystatistics/OpenData.aspx>.

Établie en 1974, la CESPМ est un organisme indépendant qui relève des ministres responsables de l'éducation postsecondaire dans les Maritimes. Elle est composée de 20 membres représentant les universités, le grand public (y compris les étudiants) et les trois gouvernements des Provinces maritimes. La principale orientation de la Commission dans l'exercice de ses fonctions est de viser d'abord à améliorer les services offerts aux étudiants et à maintenir les meilleurs services possibles pour que ceux-ci puissent continuer à apprendre tout au long de leur vie.

Renseignements pour les médias : Dawn Gordon

Aide technique : Scott Stonehouse

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

506-453-2844

Adresse de courriel : cespm@cespm.ca